



Notes du curé de Diou pour les années 1749 à 1751 (AD Allier : GG7 - vue 75/426)

Transcription ne posant pas de souci... Peu de remarques à faire sur ce document intéressant historiquement si ce n'est que l'orthographe du curé est un peu fantaisiste...

1749 Achat d'ornemens

- 01 Dans le courant de l'année 1749
- 02 La fabrique de dioux a acheté des
- 03 ornements pour la somme de cent soixante livres
- 04 consistans en unne chasube de damas rouge et blanc
- 05 unne autre de camelot blanc et Rouge deux tuniques
- 06 Doubles Rouge et Blanche d un coté et noire de l autre
- 07 unne aulbe a dentelle deux surplis deux bonets caré et
- 08 plusieurs autre parements d église Le prix de cela a été
- 09 pris sur le luminaire de cette année et des deux années
- 10 suivantes qui est affect au décès des paroissiens et qui
- 11 apartien au sieur curé mais qui a été cédé pour cet employ

1750 construction d un lambris

- 12 Dans le courant de l année 1750 a été construit dans
- 13 la nephe de l église paroissiale de dioux un lambris
- 14 fait a trois pans en planches de sapin on a pareilment
- 15 fait poser deux tirans pour soutenir la charpente on a fait
- 16 couvrir le sanctuaire les deux chapelles la sacristies a taille
- 17 ouverte et le reste de l église on a fait faire unne issüe pour
- 18 aler au cloché et poser dheors de l eglise la rampe pour y monter
- 19 qui étoit auparavant dedans le tout au frais de la fabrique
- 20 qui a eü ce secour par les liberalités de fut Monsieur francois
- 21 Burgat cy devant curé de dioux le tout a couté environ
- 22 quatre cents livres Requiescat in pace Amen (= qu'il repose en paix ainsi soit-il)

1751 Don du maitre autel de marbre

- 23 Dans le courant de l année 1751 année du jubilé¹ Universel
- 24 Des liberalites de Monsieur gaspard Boiset Bourjois
- 25 demeurant dans la paroisse de thiel et propriétaire en cette
- 26 paroisse notaire Royal et Lieutenant général De la justice
- 27 De l abbaye de sept fons a été construit dans le sanctuaire
- 28 De L église² paroissiale de saint cire³ et de saintte julitte
- 29 de dioux un superbe autel de Marbre qui a couté des
- 30 sommes tres considérables en memoire duquel don
- 31 a été faitte cette inscription

**Marmoreum hoc altare dedit domino
Boisetius – olli
Relligio nomen firmius aere dabit
anno domini millesimo septingentesimo quinquagesimo
vel jubileis primo. Vel . M.DCCLI.**

Cet autel en marbre a été offert par monsieur

Boiset – de celui-là

la ferveur/croyance religieuse /le nom/ fermement / grâce à l'argent qu'il donnera (= **des libéralités pieuses de celui-là**)

année du seigneur mil sept cent cinquante

ou première (année) **du jubilé ou 1751** (le prêtre aurait dû écrire « jubilei » ou « jubilaei » sans s, génitif sing. ; primo est le datif sing. comme « anno » ; avec le s, jubilaeis est au datif/ablatif pluriel... et il n'est question ici que d'un jubilé !

¹ Lire la note de bas de page sur le jubilé dans le bull. 165.

(https://hal.inria.fr/file/index/docid/671904/filename/La_celebration_des_jubiles_aux_XVIIe_et_XVIIIe_siecles.pdf)

² L'église néo-romane actuelle de Diou fut bâtie sur l'emplacement de l'ancienne petite église romane dont le toit du chœur s'effondra en 1858.

³ St Cyr était le fils de Ste Julitte, tous les deux persécutés sous le règne de Dioclétien [304-305].